La ville de Penmarc'h recrute un agent chargé de la collecte des droits de stationnement des camping-cars

À temps complet (35h)
CDD du 01 avril au 30 septembre 2024

Offre Pôle Emploi

N°169LQWD

Placé(e) sous la direction de la régisseuse, vous serez chargé(e) de percevoir les droits de stationnement des camping-cars sur les aires de stationnement dédiées et d'apporter un renfort administratif.

Missions principales

- Accueillir et orienter les camping-caristes.
- Percevoir les droits de places des camping-cars.
- Établir les bordereaux de versements.
- Transmettre les états de versements à la régisseuse.
- Aller constater l'état des terrains sur place dans le cadre de la procédure en friche.

Missions complémentaires

- Vigilance cadre de vie et environnement (incivilités, dépôts sauvages etc…).
- Aide à la mise en place du marché hebdomadaire (mardi après-midi et vendredi matin).
- Fermeture des équipements publics le soir.
- Aide administrative à la régisseuse (gestion des déclarations de travaux DICT).

Profil recherché

- Permis B obligatoire.
- Rigueur comptable.
- Bon sens relationnel.
- Autonomie et responsabilité.
- Maîtrise d'une ou plusieurs langues serait appréciée.
- Être disponible tôt le matin et le soir.

Veuillez adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae avant le 10 mars 2024 à :

Madame la Maire - Gwenola LE TROADEC

Ressources Humaines - 110 rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H

E-mail : rh@penmarch.fr - Tél. 02 98 58 60 19

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.